FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version 10/2019

74 - LAP SEALANT 326ML

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:

1.1 Identificateur de produit:

LAP SEALANT 326ML

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Emploi de la substance / de la préparation:

Scellant pour EPDM monopli membranes de toiture

Usages déconseillés:

Produit destiné uniquement à un usage industriel

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

VM Building Solutions
Europalaan 73
BE-9800 Deinze
T +32 (0)9 321 99 21
F +32 (0)9 371 97 61
info.be@vmbuildingsolutions.com
www.vmbuildingsolutions.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Tel.: 00 32 (0)70 245 245 Anti-gifcentrum België

Section 2: Identification des dangers:

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2 Éléments d'étiquetage:

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pictogrammes de danger:

GHS07 GHS09 GHS08 GHS02

Mention d'avertissement: Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: Solvent naphtha (petroleum), light aliph., Solvent naphtha (petroleum), medium aliph.

Mentions de danger:

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P210:	Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
P280:	Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P405:	Garder sous clef.
P501:	Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
P303 + P361 + P353:	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P332 + P313:	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Phrases supplémentaires:

2.3 Autres dangers:

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du réglement REACH annexe XIII
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du réglement REACH annexe XIII

Section 3: Composition/informations sur les composants:

3.1 Substance:

Non applicable

3.2 Mélanges:

Composants	CAS / EINECS / Reg nr.	%	Classification selon CLP	Composants
Calcium carbonate	(CAS-nr) 1317-65-3 (EG nr) 215-279-6	10-20	Non classé	

VM Building Solutions
Schoonmansveld 48, BE-2870 Puurs-Sint-Amands
T +32 (0)3 500 40 30 F +32 (0)3 500 40 40
info.be@vmbuildingsolutions.com
www.vmbuildingsolutions.com

Solvent naphtha (petroleum), light aliph.	(CAS-nr) 64742-89-8 (EG nr) 265-192-2 (Numéro index) 649-267-00-0	10-30	Flam. Liq. 1, H224 Skin Irrit. 2, H315 STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411	
Solvent naphtha (petroleum), medium aliph.	(CAS-nr) 64742-88-7 (EG nr) 265-191-7 (Numéro index) 649-405-00-X	10-30	Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 STOT SE 3, H336 STOT RE 1, H372 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411	
Residual oils (petroleum,) solvent-refined	(CAS-nr) 64742-01-4 (EG nr) 265-101-6 (Numéro index) 649-459-00-4	3-7	Asp. Tox. 1, H304	
Silicon dioxide	CAS-nr) 7631-86-9 (EG nr) 231-545-4	1-3	Non classé	
Carbon black	(CAS-nr) 1333-86-4 (EG nr) 215-609-9	1-3	Non classé	
Butene, homopolymer (products derived from either/or But-1-ene/But-2-ene)	(CAS-nr) 9003-29-6 (EG nr) 500-004-7	1-5	Skin Irrit. 2, H315 Asp. Tox. 1, H304	
Mica	(n° CAS) 12001-26-2 (Numéro CE) -	0.1 - 1	Non classé	

VM Building Solutions
Schoonmansveld 48, BE-2870 Puurs-Sint-Amands
T +32 (0)3 500 40 30 F +32 (0)3 500 40 40
info.be@vmbuildingsolutions.com
www.vmbuildingsolutions.com

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.:

Phenol, 4-methyl-, reaction products with dicyclopentadiene and isobutylene
(n° CAS) 68610-51-5
(Numéro CE) 271-867-2
0.1 - 1 %
Aquatic Chronic 4, H413

Textes des phrases R et H: voir section 16

Section 4: Premiers secours:

4.1 Description des premiers secours:

Premiers soins général: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si des symptômes apparaissent, alerter un médecin.

Après contact avec la peau: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Assurez-vous que la peau pliée des paupières est soigneusement lavée avec de l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux: NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Faire boire 100 - 200 ml d'eau au patient. Ne rien donner à boire à un sujet inconscient. Alerter immédiatement un médecin

Après ingestion: Symptômes/lésions après inhalation: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Symptômes/lésions après contact avec la peau: Provoque une irritation cutanée.
Symptômes/lésions après contact oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.
Symptômes/lésions après ingestion: L'ingestion peut provoquer une irritation des voies gastro-intestinales.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Traitement symptomatique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie:

5.1 Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés: Ne pas utiliser un jet d'eau. L'eau peut être inefficace.

Agents d'extinction non appropriés: Danger d'incendie: Liquide et vapeurs très inflammables. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent cheminer loin du point d'émission, avant de s'enflammer avec retour vers leur source.
Danger d'explosion: Les récipients peuvent exploser sous la chaleur.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie: Un incendie peut produire des gaz irritants et / ou toxiques. Oxydes d'azote. Cyanure d'hydrogène. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Instructions de lutte contre l'incendie:
Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Protection en cas d'incendie:
Les membres des services de lutte contre l'incendie devraient porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome.

5.3 Conseils aux pompiers:

VM Building Solutions
Schoonmansveld 48, BE-2870 Puurs-Sint-Amands
T +32 (0)3 500 40 30 F +32 (0)3 500 40 40
info.be@vmbuildingsolutions.com
www.vmbuildingsolutions.com

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

6.1.1. Pour les non-secouristes:

Procédures d'urgence:
Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Eloigner le personnel superflu. Assurer une ventilation appropriée

6.1.2. Pour les secouristes:

Equipement de protection:
Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux ou du visage.
Procédures d'urgence:
Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses. Assurer une ventilation adéquate. Eviter l'inhalation des vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Prévenir les autorités si de grandes quantités du produit entrent dans les égouts ou les eaux publiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Procédés de nettoyage:
Absorber avec de la terre, du sable ou autre matériau incombustible, permettre de guérir, et de les transférer dans des contenaires pour élimination ultérieure. Laver la zone du déversement avec de l'eau savonneuse. Les eaux de lavage ne doivent pas être déversées dans le réseau des eaux de surface.

Autres informations:

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle. SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections:

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. S'assurer que l'équipement est convenablement mis à la terre. Utiliser uniquement un équipement antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement. Veiller à une ventilation adéquate. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Eviter l'inhalation des vapeurs. Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
Mesures d'hygiène: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Section 7: Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. S'assurer que l'équipement est convenablement mis à la terre. Utiliser uniquement un équipement antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Veiller à une ventilation adéquate. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Eviter l'inhalation des vapeurs. Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Mesures d'hygiène:
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

VM Building Solutions
Schoonmansveld 48, BE-2870 Puurs-Sint-Amands
T +32 (0)3 500 40 30 F +32 (0)3 500 40 40
info.be@vmbuildingsolutions.com
www.vmbuildingsolutions.com

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Mesures techniques:
Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

Conditions de stockage:
Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit sec. Tenir au frais.

Matières incompatibles :
Acides forts. Alcalis forts. Agents oxydants forts.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Scellant pour EPDM monopli membranes de toiture. Produit destiné uniquement à un usage industriel.

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

8.1 Paramètres de contrôle:

Carbon black (1333-86-4)
France - Nom local - Noir de carbone
France - VME (mg/m³) - 3.5 mg/m³

Quartz (14808-60-7)
France - Nom local - quartz
France - VME (mg/m³) - 0.1 mg/m³

8.2 Contrôles de l'exposition:

Contrôles techniques appropriés:	Veiller à une ventilation adéquate. Des rince-oeil de secours doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Equipement de protection individuel:	Eviter toute exposition inutile.
Protection des mains:	Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques. Norme EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques. Les gants doivent être enlevés et remplacés en présence de signes de dégradation ou de pénétration.
Protection des yeux:	Lunettes anti-éclaboussures ou écran facial. Norme EN 166 - Lunettes de protection personnelles.
Protection de la peau et du corps:	Vêtements de protection à manches longues.
Protection respiratoire:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Protection contre les dangers thermiques:	Non requise dans les conditions d'emploi normales.
Contrôle de l'exposition de l'environnement:	Eviter le rejet dans l'environnement.
Autres informations:	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Les vêtements de travail conta

Section 9: Propriétés physiques et chimiques:

VM Building Solutions
Schoonmansveld 48, BE-2870 Puurs-Sint-Amands
T +32 (0)3 500 40 30 F +32 (0)3 500 40 40
info.be@vmbuildingsolutions.com
www.vmbuildingsolutions.com

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Forme:	Visqueux. Pâte.
Couleur:	Noire.
Odeur:	Hydrocarbure.
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
valeur du pH:	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1:	3.5
Point de fusion:	< 18 °C
Point de congélation:	< 18 °C
Point d'ébullition:	119 - 185 °C
Point d'éclair:	4.4 °C (Tag Coupe fermée)
Auto-inflammation:	230 °C
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gazeux)::	Non applicable
Pression de vapeur à 20 °:	21.8 mm Hg
Densité à 20 °C:	4 (air = 1)
Densité relative:	1.03 - 1.04 (Eau = 1)
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Insoluble dans l'eau.
Log Pow:	Aucune donnée disponible
Log Kow:	Aucune donnée disponible
Viscosité Cinématique:	Aucune donnée disponible
Viscosité Dynamique:	1100000 mPa·s
Danger d'explosion:	/
Limites d'explosion:	Non-explosif.
Inférieure:	/
Supérieure:	/
Propriétés comburantes:	Non oxydant
Limites d'explosivité:	0.8 - 6.7 vol %
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	/
Teneur en COV:	390 - 400 g/l
Vitesse d'évaporation:	/

9.2 Autres informations:

/

Section 10: Stabilité et réactivité:

10.1 Réactivité:

Stable dans les conditions normales.

10.2 Stabilité chimique:

Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Aucun connu.

10.4 Conditions à éviter:

Sources d'ignition. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

VM Building Solutions
Schoonmansveld 48, BE-2870 Puurs-Sint-Amands
T +32 (0)3 500 40 30 F +32 (0)3 500 40 40
info.be@vmbuildingsolutions.com
www.vmbuildingsolutions.com

10.5 Matières incompatibles:

Agents oxydants forts. Acides forts. Alcalis forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Un incendie peut produire des gaz irritants et / ou toxiques. Oxydes d'azote. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

Section 11: Informations toxicologiques:

VM Building Solutions
Schoonmansveld 48, BE-2870 Puurs-Sint-Amands
T +32 (0)3 500 40 30 F +32 (0)3 500 40 40
info.be@vmbuildingsolutions.com
www.vmbuildingsolutions.com

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Toxicité aiguë : Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Solvent naphtha (petroleum), light aliph. (64742-89-8)
DL50 orale rat - > 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin - > 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l) - > 5610 mg/l/4h

Residual oils (petroleum,) solvent-refined (64742-01-4)
DL50 orale rat - > 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin - > 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l) - > 5.53 mg/l/4h

Phenol, 4-methyl-, reaction products with dicyclopentadiene and isobutylene (68610-51-5)
DL50 orale rat - > 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin - > 2000 mg/kgs

Solvent naphtha (petroleum), medium aliph. (64742-88-7)
DL50 orale rat - > 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin - > 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée:	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Indications toxicologiques complémentaires:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Mutagénicité sur les cellules germinales:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction:	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Mutagénicité:	Risque présumé d'effets graves pour les organes (effets neuropsychiques, troubles auditifs, les effets sur la vision des couleurs) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (par inhalation).
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique):	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles:	Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. L'ingestion peut provoquer une irritation des voies gastro-intestinales. Autres informations : Ce produit contient de la silice cristalline, mais cet élément est lié par la portion polymère de l'agent d'étanchéité. L'exposition à cet élément ne pourrait se produire que si le produit a été incinéré
Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction):	**Autres informations:** Ce produit contient de la silice cristalline, mais cet élément est lié par la portion polymère de l'agent d'étanchéité. L'exposition à cet élément ne pourrait se produire que si le produit a été incinéré.

Section 12: Informations écologiques:

VM Building Solutions
Schoonmansveld 48, BE-2870 Puurs-Sint-Amands
T +32 (0)3 500 40 30 F +32 (0)3 500 40 40
info.be@vmbuildingsolutions.com
www.vmbuildingsolutions.com

12.1 Toxicité:

Toxicité aquatique:

Ecologie - eau:
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Solvent naphtha (petroleum), light aliph. (64742-89-8)
EL50 - 3.1 mg/l (72 heures, Taux de croissance, Pseudokirchnerella subcapitata)

Residual oils (petroleum,) solvent-refined (64742-01-4)
CL50 - > 5000 mg/l (96 heures, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel))
EC50 - > 1000 mg/l (96 heures, Daphnia magna)

Phenol, 4-methyl-, reaction products with dicyclopentadiene and isobutylene (68610-51-5)
CL50 - > 0.2 mg/l (96 heures, semi-statique, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel))
EC50 - > 0.2 mg/l (48 heures, semi-statique, Daphnia magna)
EC50 - > 0.2 (48 heures, essai statique, Pseudokirchnerella subcapitata)

Solvent naphtha (petroleum), medium aliph. (64742-88-7)
CL50 - 800 mg/l (96 heures, essai statique, Pimephales promelas)
EC50 - > 100 mg/l (48 heures, Daphnia magna)
EC50 - 450 mg/l (96 heures, Pseudokirchnerella subcapitata)

12.2 Persistance et dégradabilité:

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4 Mobilité dans le sol:

Ecologie - sol: Insoluble dans l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du réglement REACH annexe XIII
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du réglement REACH annexe XIII

12.6 Autres effets néfastes:

Éviter le rejet dans l'environnement

Section 13: Considérations relatives à l'élimination:

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Recommandation:

Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Indications complémentaires:

Manipulez les conteneurs vides avec précaution.

Section 14: Informations relatives au transport:

VM Building Solutions
Schoonmansveld 48, BE-2870 Puurs-Sint-Amands
T +32 (0)3 500 40 30 F +32 (0)3 500 40 40
info.be@vmbuildingsolutions.com
www.vmbuildingsolutions.com

14.1 No ONU:

VN-nr (ADR):	1133
VN-nr (IATA):	1133
VN-nr (IMDG):	1133

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

Désignation officielle de transport (ADR/RID):	ADHÉSIFS
Désignation officielle de transport (IATA):	ADHESIVES
Désignation officielle de transport (IMDG):	ADHESIVES
Document de description de transport (ADR):	UN 1133 ADHÉSIFS (CONTIENT / Solvent naphtha (petroleum), light aliph.(64742-89-8) / Solvent naphtha (petroleum), medium aliph.(64742-88-7)), 3, II

14.3 Classe(s) de danger de transport:

Classe (ADR/RID):	3
Classe (IATA):	3
Classe (IMDG):	3
Classe (ADN):	ETIKET 3
Etiquettes de danger (ADR/RID):	3
Etiquettes de danger (IATA):	3
Etiquettes de danger (IMDG):	3

14.4 Groupe d'emballage:

Groupe d'emballage (ADR/RID):	II
Groupe d'emballage (IATA):	II
Groupe d'emballage (IMDG):	II

14.5 Dangers pour l'environnement:

Dangereux pour l'environnement:

Marine Pollutant:

Autres informations: Pas d'informations supplémentaires disponibles.

VM Building Solutions
Schoonmansveld 48, BE-2870 Puurs-Sint-Amands
T +32 (0)3 500 40 30 F +32 (0)3 500 40 40
info.be@vmbuildingsolutions.com
www.vmbuildingsolutions.com

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Pas de précautions particulières.

14.6.1 Transport par voie terrestre:

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2 Transport maritime:

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3 Transport aérien:

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.4 Transport par voie fluviale:

14.6.5 Transport ferroviaire:

14.6.6 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:

Non applicable

Section 15: Informations réglementaires:

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Prescriptions nationales:

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuéeAucun(e).

Section 16: Autres informations:

Sources des données:

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations:

Aucun(e).

Phrases importantes:

H224 - Liquide et vapeurs extrêmement inflammables
H225 - Liquide et vapeurs très inflammables
H226 - Liquide et vapeurs inflammables
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315 - Provoque une irritation cutanée
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H413 - Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

Acronymes et abréviations:

Aquatic Chronic 2 - Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Aquatic Chronic 4 - Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 4
Asp. Tox. 1 - Danger par aspiration, Catégorie 1
Flam. Liq. 1 - Liquides inflammables, Catégorie 1
Flam. Liq. 2 - Liquides inflammables, Catégorie 2
Flam. Liq. 3 - Liquides inflammables, Catégorie 3
Skin Irrit. 2 - Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2

VM Building Solutions
Schoonmansveld 48, BE-2870 Puurs-Sint-Amands
T +32 (0)3 500 40 30 F +32 (0)3 500 40 40
info.be@vmbuildingsolutions.com
www.vmbuildingsolutions.com

STOT RE 1 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 1
STOT SE 3 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3

NCEC SDS EU (REACH ANNEX II): L'information contenue dans ce document est basée sur les données et les informations dont nous disposons, et reflète notre meilleur jugement professionnel. Ce produit peut être formulé en partie avec des composants achetés dans d'autres entreprises. Dans de nombreux cas, en particulier lorsque des secrets commerciaux exclusifs sont utilisés, le contrôle qualité de la société doit se fonder sur l'évaluation des risques de ces éléments présentés par le fabricant ou l'importateur de ce produit. Aucune garantie de qualité marchande, d'adéquation à un usage, ou toute autre garantie expresse ou implicite concernant l'exactitude de ces données ou informations. Les résultats pouvant être obtenus de l'utilisation de celui-ci, ou qu'une telle utilisation ne viole aucun brevet, puisque l'information contenue dans ce document peut être appliquée dans des conditions d'utilisation qui échappent à notre contrôle et que nous pouvons ne pas connaître, nous ne supposons pas la responsabilité des résultats d'une telle application. Cette information est fournie à la condition que la personne les recevant effectuera sa propre détermination de l'aptitude de la matière pour son usage particulier

Révision: 24 Juin 2015

Numéro de version: 1.0

VM Building Solutions
Schoonmansveld 48, BE-2870 Puurs-Sint-Amands
T +32 (0)3 500 40 30 F +32 (0)3 500 40 40
info.be@vmbuildingsolutions.com
www.vmbuildingsolutions.com